

L'hôtel de ville, Soissons

Date :

1772-1775

Situé sur les bords de l'Aisne, l'ancien hôtel de l'Intendance est aujourd'hui l'Hôtel de ville de Soissons.



Cour de l'hôtel de ville, côté ville © Frédéric Sartiaux /Ville de Soissons



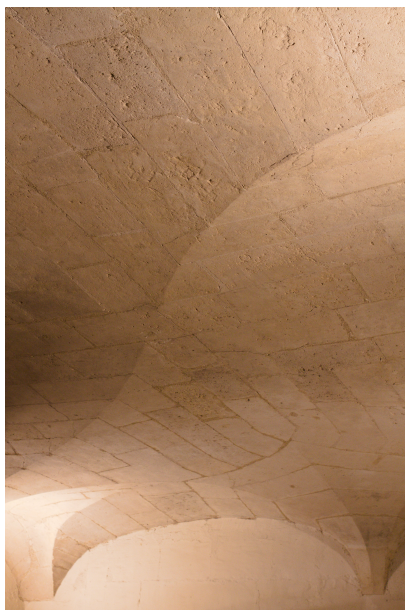
Vue des jardins aménagés au 20e siècle © Frédéric Sartiaux /Ville de Soissons



Vue des jardins aménagés au 20e siècle © Frédéric Sartiaux /Ville de Soissons



Les jardins de l'hôtel de ville, vus depuis les rives de l'Aisne © Frédéric Sartiaux /Ville de Soissons



Détails des voûtes en pierre des caves © Frédéric Sartiaux /Ville de Soissons



Vase de plomb, fin 18e siècle, ancienne salle à manger © Soissons Ville d'Art et d'Histoire

Un palais pour le représentant du roi

Lors de son arrivée à Soissons en 1765, l'intendant Louis Le Peletier de Mortefontaine est dans l'obligation de se loger dans plusieurs petites maisons attenantes peu représentatives de l'importance de ses fonctions. En effet, l'intendant est le représentant du roi pour la police, la justice et les finances de la Généralité de Soissons.

Soucieux de confort, il souhaite une demeure plus fonctionnelle pour servir d'intendance. Son choix se porte sur l'emplacement du château des Comtes de Soissons appartenant au Duc d'Orléans. La bâtisse qui n'est plus occupée est rasée en 1772 et fait place en 1775 au nouveau palais de l'intendance dont le rez-de-chaussée est achevé pour le passage du roi Louis XV le 1er juin. Après la Révolution française, l'édifice est utilisé comme École centrale puis comme préfecture. Suite à l'incendie de l'Hôtel de ville en 1814, l'Intendance est occupée par la mairie qui achète l'édifice en 1834.

Le décor intérieur

Le bâtiment entre cour et jardin a gardé ses dispositions d'origine à l'exception du premier étage du corps central dont les appartements ont disparu. Les pièces d'apparat du rez-de-chaussée (salon d'hiver, salle à manger, antichambres) ont gardé leurs boiseries. La salle à manger possède encore deux vases en plomb peint dont l'un sert de fontaine. L'antichambre a gardé son poêle en faïence cité dans l'inventaire de 1790. Le grand vestibule dans le pavillon de l'aile droite abrite toujours l'escalier d'honneur et sa rampe en fer forgé. Le plus spectaculaire se trouve dans les sous-sols. Les caves abritaient les cuisines, fours à pain et à pâtisserie, appartements de bains, bûcher, rôtisserie, fruiterie, garde-manger et serres. Chaque cave possède une voûte de pierre différente, prestige de **stéréotomie**. Les caves sont aujourd'hui occupées en grande partie par le restaurant administratif de la mairie. La qualité architecturale de l'édifice mais aussi son patrimoine mobilier lui ont valu d'être protégé au titre des monuments historiques en 2006.